



ÉTATS FINANCIERS MINISTÉRIELS CONSOLIDÉS

(non audités)

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2025

2024-2025

Services publics et Approvisionnement Canada

Déclaration de responsabilité de la direction englobant le contrôle interne en matière de rapports financiers

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers consolidés ci-joints pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2025 et de tous les renseignements qui y figurent incombe à la direction de Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC). Ces états financiers consolidés ont été préparés par la direction à partir des politiques comptables du gouvernement du Canada, lesquelles s'appuient sur les normes comptables canadiennes du secteur public.

La direction est responsable de l'intégrité et de l'objectivité des données présentées dans ces états financiers consolidés. Certains renseignements présentés dans les états financiers consolidés sont fondés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction, compte tenu de l'importance relative des postes en question. Pour s'acquitter de ses obligations au chapitre de la comptabilité et de la présentation de rapports, la direction tient des comptes qui permettent l'enregistrement centralisé des opérations financières de SPAC. Les renseignements financiers présentés aux fins de l'établissement des Comptes publics du Canada et figurant dans le Rapport sur les résultats ministériels de SPAC concordent avec ces états financiers consolidés.

Il incombe aussi à la direction de tenir un système efficace de contrôle interne en matière de rapports financiers (CIRF) conçu pour donner une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs sont protégés et que les opérations sont autorisées et enregistrées adéquatement, conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à d'autres lois, règlements, autorisations et politiques applicables.

La direction veille également à assurer l'objectivité et l'intégrité des données figurant dans ses états financiers en choisissant soigneusement des employés qualifiés et en assurant leur formation et leur perfectionnement, en prenant des dispositions pour assurer une répartition appropriée des responsabilités, en établissant des programmes de communication pour faire en sorte que tous les membres de SPAC sont au fait des règlements, des politiques, des normes et des pouvoirs de la direction, et en procédant à une évaluation annuelle fondée sur le risque de l'efficacité du système de CIRF.

Le système de CIRF est conçu pour atténuer les risques à un niveau raisonnable fondé sur un processus continu qui vise à identifier les risques clés, à évaluer l'efficacité des contrôles clés associés, et à apporter les ajustements nécessaires. Une évaluation fondée sur le risque du système de CIRF pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2025 a été réalisée conformément à la Politique sur la gestion financière du Conseil du Trésor, et ses résultats ainsi que les plans d'action qui en découlent sont résumés dans l'annexe A.

L'annexe fournit également des renseignements sur l'état de l'évaluation fondée sur le risque des contrôles sur les services communs fournis par le Ministère et qui ont une incidence sur les états financiers ministériels du bénéficiaire.

Services publics et Approvisionnement Canada

Déclaration de responsabilité de la direction englobant le contrôle interne en matière de rapports financiers

L'efficacité et le caractère du système de contrôle interne de SPAC sont examinés par le personnel de l'audit interne, qui procède à des audits périodiques des différents secteurs opérationnels de SPAC, et par le comité ministériel de vérification, qui surveille les responsabilités de la direction de maintenir des systèmes de contrôle adéquats et la qualité des rapports financiers.

Les états financiers consolidés de SPAC n'ont pas fait l'objet d'un audit.

La version originale a été signée par

Arianne Reza

Sous-ministre

Gatineau, Canada

9 septembre 2025

La version originale a été signée par

Michael Hammond, CPA

Dirigeant principal des finances et
sous-ministre adjoint

Gatineau, Canada

8 septembre 2025

Services publics et Approvisionnement Canada

État consolidé de la situation financière (non audité)

au 31 mars

	2025	2024
<i>(en milliers de dollars)</i>		
Passifs		
Créditeurs et charges à payer (note 4)	1 790 149	1 811 029
Passifs environnementaux (note 5a)	203 182	173 273
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (note 5b)	395 805	385 442
Indemnités de vacances et congés compensatoires	107 389	99 336
Autres passifs (note 6)	39 945	44 058
Biens saisis - Compte de fonds de roulement	10 975	15 730
Obligations au titre d'immobilisations corporelles louées (note 7)	1 536 482	1 709 602
Obligation en vertu du partenariat public-privé (note 8)	111 998	116 144
Avantages incitatifs relatifs à des baux	75 329	88 777
Avantages sociaux futurs (note 9)	41 177	38 371
Total des passifs nets	4 312 431	4 481 762
Actifs financiers		
Montant à recevoir du Trésor	940 687	1 053 476
Débiteurs et avances (note 11)	460 398	544 580
	1 401 085	1 598 056
Actifs financiers détenus pour le compte du gouvernement		
Débiteurs (note 11)	(14 752)	(17 217)
	(14 752)	(17 217)
Total des actifs financiers nets	1 386 333	1 580 839
Dette nette ministérielle	2 926 098	2 900 923
Actifs non financiers		
Charges payées d'avance	20 914	13 026
Immobilisations corporelles (note 13)	13 161 974	11 916 422
Total des actifs non financiers	13 182 888	11 929 448
Situation financière nette ministérielle (note 14)	10 256 790	9 028 525

Passifs éventuels (note 10)

Obligations contractuelles et droits contractuels (note 15)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

La version originale a été signée par

Arianne Reza

Sous-ministre

La version originale a été signée par

Michael Hammond, CPA

Dirigeant principal des finances et
sous-ministre adjoint

Gatineau, Canada

9 septembre 2025

Gatineau, Canada

8 septembre 2025

Services publics et Approvisionnement Canada

État consolidé des résultats et de la situation financière nette ministérielle (non audité)

pour l'exercice terminé le 31 mars

	2025 <i>Résultats prévus</i>	2025 <i>Réel</i>	2024 <i>Réel</i>
<i>(en milliers de dollars)</i>			
CHARGES			
Biens et infrastructure	5 080 821	5 347 216	5 204 111
Paiements et comptabilité	1 016 328	1 099 685	1 006 375
Soutien à l'échelle du gouvernement	487 560	467 647	463 220
Services internes	368 877	421 473	431 109
Achat de biens et de services	323 170	409 618	355 610
Ombud de l'approvisionnement	4 644	5 781	4 936
Total des charges	7 281 400	7 751 420	7 465 361
REVENUS			
Ventes de biens et de produits d'information	1 815 862	2 016 038	1 904 124
Locations	746 825	821 020	837 479
Services de nature non réglementaire	434 706	440 633	422 482
Services de nature réglementaire	199 569	205 485	212 917
Autres revenus	219 740	153 867	140 792
Revenus - Compte du produit de l'aliénation des biens saisis (note 14)	26 393	27 693	27 790
Revenus gagnés pour le compte du gouvernement	(173 989)	(157 912)	(147 413)
Total des revenus	3 269 106	3 506 824	3 398 171
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	4 012 294	4 244 596	4 067 190
FINANCEMENT DU GOUVERNEMENT ET TRANSFERTS			
Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada		5 473 374	4 804 136
Variations des montants à recevoir du Trésor		(112 789)	474 450
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 16)		126 839	126 520
Transfert d'immobilisations corporelles aux autres ministères, organismes et sociétés d'État (note 16)		(15 191)	(16 591)
Transfert des trop-payés salariaux des (aux) autres ministères		628	(343)
Transfert provenant de Services partagés Canada		-	8 851
Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts		(1 228 265)	(1 329 833)
Situation financière nette ministérielle – début de l'exercice		9 028 525	7 698 692
Situation financière nette ministérielle – fin de l'exercice (note 14)		10 256 790	9 028 525

Information sectorielle (note 17)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Services publics et Approvisionnement Canada

État consolidé de la variation de la dette nette ministérielle (*non audité*) pour l'exercice terminé le 31 mars

<i>(en milliers de dollars)</i>	2025	2024
Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts	(1 228 265)	(1 329 833)
Variation due aux immobilisations corporelles		
Acquisition d'immobilisations corporelles (<i>note 13</i>)	1 729 249	1 740 985
Acquisition d'immobilisations corporelles louées (<i>note 13</i>)	11 740	63 502
Amortissement des immobilisations corporelles (<i>note 13</i>)	(552 936)	(541 097)
Produits de l'aliénation d'immobilisations corporelles	(6 744)	(10 688)
Perte nette sur l'aliénation d'immobilisations corporelles incluant les ajustements	(23 306)	(46 735)
Créditeurs pour travaux en cours à payer à une date ultérieure	122 289	-
Reclassification des actifs en construction, y compris la capitalisation des exercices précédents	196	(23 616)
Variation des immobilisations corporelles en raison d'obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	(19 745)	(4 412)
Transfert d'immobilisations corporelles aux autres ministères, organismes et sociétés d'État (<i>note 16</i>)	(15 191)	(16 591)
Variation due aux immobilisations corporelles	1 245 552	1 161 348
Variation due aux immobilisations non-corporelles		
Variation due aux charges payées d'avance	7 888	9 645
Variation due aux immobilisations non-corporelles	7 888	9 645
Augmentation (diminution) de la dette nette ministérielle	25 175	(158 840)
Dette nette ministérielle – début de l'exercice	2 900 923	3 059 763
Dette nette ministérielle – fin de l'exercice	2 926 098	2 900 923

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Services publics et Approvisionnement Canada

État consolidé des flux de trésorerie (non audité)

pour l'exercice terminé le 31 mars

	2025	2024
<i>(en milliers de dollars)</i>		
Activités de fonctionnement		
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	4 244 596	4 067 190
Éléments n'affectant pas l'encaisse :		
Amortissement des immobilisations corporelles (note 13)	(552 936)	(541 097)
Perte nette sur l'aliénation d'immobilisations corporelles incluant les ajustements	(23 306)	(46 735)
Réduction des obligations au titre d'immobilisations corporelles louées	35 508	-
Créditeurs pour travaux en cours à payer à une date ultérieure	122 289	-
Reclassification des actifs en construction, y compris la capitalisation des exercices précédents	196	(23 616)
Variation des immobilisations corporelles en raison d'obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	(19 745)	(4 412)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 16)	(126 839)	(126 520)
Variations de l'état consolidé de la situation financière :		
Diminution (augmentation) des créditeurs et charges à payer	20 880	(539 872)
(Augmentation) diminution du passif environnemental	(29 909)	19 877
(Augmentation) diminution de l'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations	(10 363)	10 078
(Augmentation) diminution des indemnités de vacances et congés compensatoires	(8 053)	479
Diminution des autres passifs	4 113	4 231
Diminution (augmentation) des Biens saisis - Compte de fonds de roulement	4 755	(489)
Diminution des avantages incitatifs relatifs à des baux	13 448	7 195
(Augmentation) diminution des avantages sociaux futurs	(2 806)	202
(Diminution) augmentation des débiteurs et avances	(81 717)	97 227
Augmentation des charges payées d'avance	7 888	9 645
Transfert des trop-payés salariaux (des) aux autres ministères	(628)	343
Transfert provenant de Services partagés Canada	-	(8 851)
Encaisse utilisée pour les activités de fonctionnement	3 597 371	2 924 875
Activités d'investissement en immobilisations		
Acquisition d'immobilisations corporelles (note 13)	1 729 249	1 740 985
Acquisition d'actifs en construction au titre d'immobilisations corporelles louées (note 13)	287	215
Produits de l'aliénation d'immobilisations corporelles	(6 744)	(10 688)
Encaisse utilisée pour les activités d'investissement en immobilisations	1 722 792	1 730 512
Activités de financement		
Paievements sur les obligations au titre d'immobilisations corporelles louées	149 065	144 997
Paievements sur l'obligation en vertu du partenariat public-privé	4 146	3 752
Encaisse utilisée pour les activités de financement	153 211	148 749
Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada	5 473 374	4 804 136

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Services publics et Approvisionnement Canada

Notes aux états financiers consolidés (*non audités*)

pour l'exercice terminé le 31 mars

1. POUVOIRS ET OBJECTIFS

Le ministère des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) a été constitué le 20 juin 1996, en vertu de la *Loi sur le ministère des Travaux publics et Services gouvernementaux*. Cette législation spécifie que TPSGC doit fournir des services communs, centraux et partagés aux autres ministères et organismes, permettant à ceux-ci d'assurer la prestation de leurs services et de leurs programmes à la population canadienne. Depuis novembre 2015, TPSGC opère sous le nom de Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC). Les services de SPAC sont déployés par l'entremise des responsabilités essentielles suivantes :

- Achat de biens et de services : SPAC achète des biens et des services pour le compte du gouvernement du Canada;
- Paiements et comptabilité : SPAC perçoit les recettes et émet les paiements, tient les comptes financiers du Canada, produit les rapports financiers et gère les services de paye et de pension du gouvernement du Canada;
- Biens et infrastructure : SPAC fournit des locaux à bureaux aux fonctionnaires fédéraux et aux parlementaires; construit, entretient et gère les biens fédéraux et d'autres ouvrages publics, comme les ponts et les barrages; et fournit des services connexes aux organisations fédérales;
- Soutien à l'échelle du gouvernement : SPAC fournit des services administratifs et des outils aux organisations fédérales qui leur permettent d'offrir des programmes et des services à la population canadienne;
- Ombud de l'approvisionnement: Le Bureau de l'ombud de l'approvisionnement mène ses activités sans aucun lien de dépendance avec les autres organisations fédérales. En vertu de la loi, il doit examiner les pratiques d'approvisionnement des organisations fédérales ainsi que les plaintes des fournisseurs canadiens, et fournir des services de règlement des différends; et
- Les Services internes comprennent les groupes d'activités et de ressources connexes que le gouvernement fédéral considère comme étant des services à l'appui de programmes et/ou nécessaires pour permettre à une organisation de s'acquitter de ses obligations générales.

Pour plus de contexte, ces états financiers consolidés doivent être lus conjointement avec le Rapport sur les résultats ministériels (RRM) 2024-2025 de SPAC, qui met en lumière les accomplissements du ministère dans la réalisation de son mandat diversifié et sert de rapport annuel aux membres du Parlement et à la population canadienne. Ce rapport est disponible [sur la page Web Transparence du Ministère](#).

Services publics et Approvisionnement Canada

Notes aux états financiers consolidés (non audités)

pour l'exercice terminé le 31 mars

2. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Ces états financiers consolidés ont été préparés conformément aux conventions comptables de SPAC énoncées ci-après, lesquelles s'appuient sur les normes comptables canadiennes pour le secteur public. La présentation et les résultats qui découlent de l'utilisation des conventions comptables énoncées ne donnent lieu à aucune différence importante par rapport aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

A. AUTORISATIONS PARLEMENTAIRES

SPAC est financé par le gouvernement du Canada au moyen d'autorisations parlementaires. La présentation des autorisations consenties à SPAC ne correspond pas à la présentation des rapports financiers selon les principes comptables généralement reconnus étant donné que les autorisations sont fondées, dans une large mesure, sur les besoins de trésorerie. Par conséquent, les postes comptabilisés dans l'État consolidé des résultats et de la situation financière nette ministérielle ainsi que dans l'État consolidé de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux qui sont prévus par les autorisations parlementaires. La note 3 présente un rapprochement entre les deux méthodes de présentation des rapports financiers. Les montants des résultats prévus inclus dans les sections « Charges » et « Revenus » de l'État consolidé des résultats et de la situation financière nette ministérielle correspondent aux montants rapportés dans l'État des résultats prospectifs intégrés au Plan ministériel 2024-2025. Les montants des résultats prévus ne sont pas inclus dans la section « Financement du gouvernement et transferts » de l'État consolidé des résultats et de la situation financière nette ministérielle ni dans l'État consolidé de la variation de la dette nette ministérielle parce que ces montants n'ont pas été inclus dans le Plan ministériel 2024-2025.

B. CONSOLIDATION

Ces états financiers consolidés incluent les comptes des quatre fonds renouvelables, énumérés ci-dessous, l'un d'eux étant inactif. Les trois fonds renouvelables actifs préparent annuellement un ensemble complet d'états financiers qui sont publiés dans les Comptes publics du Canada. Les comptes de ces fonds renouvelables ont été consolidés avec ceux de SPAC, et toutes les opérations et tous les soldes intraministériels ont été éliminés.

Les fonds renouvelables de SPAC sont les suivants :

- Fonds renouvelable des Services immobiliers
- Fonds renouvelable du Bureau de la traduction
- Fonds renouvelable des Services optionnels
- Fonds renouvelable de la production de défense (inactif)

C. ENCAISSE NETTE FOURNIE PAR LE GOUVERNEMENT DU CANADA

SPAC fonctionne au moyen du Trésor, qui est administré par le receveur général du Canada. La totalité de l'encaisse reçue par SPAC est déposée au Trésor, et tous les décaissements faits par SPAC sont prélevés sur le Trésor. L'encaisse nette fournie par le gouvernement, à l'exception des montants détenus pour le compte du gouvernement, est la différence entre toutes les entrées de fonds et toutes les sorties de fonds, y compris les opérations entre les ministères au sein du gouvernement fédéral.

D. MONTANT À RECEVOIR DU TRÉSOR

Le montant à recevoir du Trésor découle d'un écart temporaire en fin d'année entre le moment où une opération affecte les autorisations de SPAC et le moment où elle est traitée par le Trésor. Le montant à recevoir du Trésor correspond au montant net de l'encaisse que SPAC a le droit de prélever du Trésor sans autre affectation d'autorisations pour s'acquitter de ses passifs.

Services publics et Approvisionnement Canada

Notes aux états financiers consolidés (non audités)

pour l'exercice terminé le 31 mars

E. REVENUS

Les revenus sont constitués de revenus provenant de sources non fiscales. Ils comprennent les transactions avec contrepartie où des biens ou des services sont fournis en contrepartie d'une obligation de prestation. Une obligation de prestation constitue une promesse exécutoire de fournir des biens ou des services précis à un client en particulier. Ces transactions peuvent être récurrentes ou non récurrentes par nature. Les transactions récurrentes sont considérées comme des activités continues et routinières qui font partie du cours normal des opérations et peuvent être utilisées pour indiquer si l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles soient à nouveau gagnées au cours des années à venir. Les revenus sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice à mesure que les obligations de prestation sont satisfaites et que le recouvrement est raisonnablement assuré, comme suit :

- Les services de nature réglementaire sont principalement composés de recouvrement de coûts pour des services administratifs en vertu de la *Loi sur la pension de la fonction publique* (LPFP) et des services rendus aux autres ministères par le receveur général pour l'émission de paiements. Les revenus provenant de droits réglementaires sont constatés dans les comptes en fonction des services fournis au cours de l'exercice.
- Les services de nature non réglementaire sont principalement composés de services spéciaux de logement et de services immobiliers, de gestion immobilière, de services de traduction ainsi que de services de transport des marchandises et du matériel et d'approvisionnement des voyages. Ces revenus sont comptabilisés dans l'exercice où les opérations ou les faits sous-jacents surviennent.
- Les autres types de revenus sont comptabilisés dans l'exercice pendant lequel les opérations ou les faits sous-jacents surviennent.
- Les revenus gagnés pour le compte du gouvernement du Canada ne sont pas disponibles à être dépensés à nouveau et ne peuvent pas servir à acquitter les passifs de SPAC. Bien que l'on s'attende à ce que la sous-ministre de SPAC maintienne le contrôle comptable, elle n'a pas l'autorité sur la disposition des revenus non disponibles à être dépensés à nouveau. Par conséquent, ces revenus sont présentés comme une réduction du montant brut des revenus de l'entité. Les revenus de SPAC gagnés pour le compte du gouvernement sont constitués du régime d'avantages sociaux des employés (RASE) recouvré pour les services rendus à d'autres ministères, des services fournis pour la cale sèche d'Esquimalt et de gains sur la vente d'immobilisations corporelles. Ceux-ci sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés.

F. CHARGES

Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice :

- Les charges de fonctionnement de SPAC sont comptabilisées lorsque les biens sont reçus ou les services rendus. Ceci inclut les services fournis gratuitement par d'autres ministères tels que les cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires, les services juridiques et les indemnités des accidentés du travail, qui sont comptabilisés à titre de charges à leur coût estimatif. Les indemnités de vacances et de congés compensatoires ainsi que les indemnités de départ sont passées en charges au fur et à mesure que les employés en acquièrent le droit en vertu de leurs conditions d'emploi.
- SPAC administre le Programme de paiements versés en remplacement d'impôts (PERI) pour l'ensemble des ministères fédéraux en vertu de la *Loi sur les paiements versés en remplacement d'impôts*; ces montants sont inscrits à titre de paiements de transfert dans le Budget principal des dépenses. Le gouvernement du Canada paie volontairement sa juste part des dépenses d'administration locale desquelles il est exempté en versant les sommes nécessaires aux municipalités et aux autres autorités fiscales qui prélèvent des impôts fonciers aux endroits où se trouvent des terrains et immeubles fédéraux. Les versements effectués par SPAC au nom des ministères fédéraux participants sont recouverts auprès de ces derniers et sont comptabilisés à titre de paiements de transfert dans les Comptes publics du Canada.

Services publics et Approvisionnement Canada

Notes aux états financiers consolidés (non audités)

pour l'exercice terminé le 31 mars

F. CHARGES (suite)

- Les charges incluent des provisions au titre des changements dans la valeur des actifs. Cela comprend les provisions pour créances douteuses, les avances ainsi que les passifs, y compris les passifs éventuels, les passifs environnementaux et les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations dans la mesure où l'événement futur est susceptible de se produire et où une estimation raisonnable des répercussions peut être établie.

G. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

i) Prestations de retraite : Les employés admissibles participent au Régime de retraite de la fonction publique, un régime d'avantages sociaux interentreprises administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations de SPAC au régime sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont engagées et elles représentent l'obligation totale de SPAC découlant du régime. La responsabilité de SPAC relative au régime de retraite se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, répondant du régime.

ii) Indemnités de départ : L'accumulation des indemnités de départ pour les départs volontaires a cessé pour les groupes d'employés éligibles. L'obligation restante pour les employés qui n'ont pas retiré leur indemnité est calculée à l'aide de l'information provenant des résultats du passif déterminé sur une base actuarielle pour les indemnités de départ pour l'ensemble du gouvernement.

H. INSTRUMENTS FINANCIERS

Un contrat qui crée un instrument financier engendre, lors de sa conclusion, des droits d'obtenir ou des obligations de fournir des avantages économiques. Les actifs financiers et les passifs financiers rendent compte de ces droits et obligations dans les états financiers. SPAC comptabilise un instrument financier lorsqu'il devient parti à un contrat qui fait intervenir des instruments financiers.

Les instruments financiers de SPAC comprennent les débiteurs, les créateurs et charges à payer, et l'obligation en vertu du partenariat public-privé. SPAC n'effectue pas d'opérations à des fins spéculatives et n'utilise pas d'instruments financiers dérivés. Tous les actifs et passifs financiers sont comptabilisés au coût ou au coût amorti.

Pour les instruments financiers évalués au coût amorti, la méthode du taux d'intérêt effectif est utilisée pour déterminer les produits ou charges d'intérêts.

Les débiteurs et les avances sont présentés au moindre du coût ou de la valeur nette de réalisation. Une provision est établie pour les débiteurs dont le recouvrement est incertain.

I. AVANTAGES INCITATIFS RELATIFS À DES BAUX

Les avantages incitatifs relatifs à des baux représentent des incitatifs reçus par SPAC afin de conclure un bail. Les avantages incitatifs peuvent comprendre : des périodes d'occupation gratuites, des montants en espèces à appliquer au paiement des loyers, des sommes forfaitaires, des améliorations locatives et des frais de déménagement déboursés par le bailleur. Les avantages incitatifs sont comptabilisés comme suit :

- Les périodes d'occupation gratuites ou les fortes réductions de loyer sont réparties de façon linéaire sur la durée du bail;
- Les paiements en espèces du bailleur au locataire sont comptabilisés, par le locataire, à titre de réduction des loyers sur la durée du bail;
- Les améliorations locatives sont amorties sur la durée restante du bail ou de la vie utile de l'amélioration, soit la moindre des deux.

Services publics et Approvisionnement Canada

Notes aux états financiers consolidés (*non audités*)

pour l'exercice terminé le 31 mars

J. PASSIFS ÉVENTUELS

Le passif éventuel est une obligation potentielle qui peut devenir une obligation réelle advenant la réalisation ou non d'un ou de plusieurs événements futurs. S'il est probable que l'événement futur surviendra ou non et qu'une estimation raisonnable de la perte peut être établie, on comptabilise un passif estimatif et une charge est comptabilisée. Si la probabilité de l'événement ne peut être déterminée ou s'il est impossible d'établir une estimation raisonnable, l'éventualité est présentée dans les notes afférentes aux états financiers consolidés.

K. ACTIFS ÉVENTUELS

Les actifs éventuels sont des actifs potentiels qui peuvent devenir des actifs réels advenant la réalisation ou non d'un ou de plusieurs événements futurs. S'il est probable que l'événement futur surviendra ou non, l'actif éventuel est présenté dans les notes afférentes aux états financiers consolidés.

L. PASSIFS ENVIRONNEMENTAUX ET OBLIGATIONS LIÉES À LA MISE HORS SERVICE D'IMMOBILISATIONS

Un passif environnemental pour l'assainissement des sites contaminés est comptabilisé lorsque tous les critères suivants sont satisfaits : il existe une norme environnementale, la contamination dépasse la norme environnementale, le gouvernement est directement responsable ou accepte la responsabilité, on prévoit renoncer aux avantages économiques futurs et il est possible de faire une estimation raisonnable du montant en cause. Le passif rend compte de la meilleure estimation de la direction concernant le montant nécessaire pour assainir les sites afin que ces derniers respectent la norme environnementale minimale d'exploitation précédant leur contamination.

On comptabilise un passif au titre de l'obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation lorsque tous les critères suivants sont satisfaits : il existe une obligation juridique d'engager des coûts de la mise hors service relativement à une immobilisation corporelle, l'opération ou l'événement passé donnant lieu au passif de mise hors service a eu lieu, on prévoit renoncer aux avantages économiques futurs et il est possible de faire une estimation raisonnable du montant en cause. Les coûts liés à la mise hors service d'une immobilisation sont normalement capitalisés et amortis sur la durée de vie utile estimative de l'immobilisation. Une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation peut survenir relativement à une immobilisation corporelle qui n'est pas comptabilisée ou qui n'est plus utilisée à des fins productives. Dans ce cas, les coûts liés à la mise hors service d'une immobilisation seraient passés en charges. L'évaluation du passif rend compte de la meilleure estimation de la direction concernant le montant nécessaire pour mettre hors service une immobilisation corporelle.

Lorsque les flux de trésorerie futurs nécessaires pour régler ou annuler le passif doivent s'étendre sur de longues périodes futures, et sont estimables et prévisibles, il faut utiliser la technique de la valeur actualisée. Le taux d'actualisation utilisé reflète le coût d'emprunt du gouvernement et est associé au nombre estimatif d'années nécessaires pour achever l'assainissement des sites contaminés ou pour régler les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations.

Le passif comptabilisé est rajusté chaque année, au besoin, en fonction des rajustements de la valeur actuelle, de l'inflation, des nouvelles obligations, des variations des estimations de la direction et des coûts réels engagés.

Services publics et Approvisionnement Canada

Notes aux états financiers consolidés (non audités)

pour l'exercice terminé le 31 mars

M. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition, selon les seuils de capitalisation suivants :

- Les améliorations et les améliorations locatives apportées aux immeubles, aux travaux et aux infrastructures dont le coût initial est de 25 000 \$ ou plus;
- Toutes autres immobilisations corporelles ayant un coût initial de 10 000 \$ ou plus;
- Les éléments d'actifs groupés sont des immobilisations corporelles qui ont une valeur inférieure, par unité, au seuil de capitalisation, mais qui sont habituellement achetés ou détenus en grande quantité de sorte qu'ils représentent dans l'ensemble une dépense importante. Ces actifs sont regroupés dans une catégorie ou un groupe de biens donnés afin d'être capitalisés comme un seul actif.

Les parties importantes d'un bâtiment appartenant à l'État sont comptabilisées comme des éléments distincts (composantes) avec chaque composante ayant sa propre durée de vie utile. Tous les autres types d'immobilisations sont comptabilisés sous l'approche de l'immobilisation globale.

Les immobilisations corporelles ne comprennent pas les œuvres d'art ou les autres actifs non comptabilisés auxquels il est impossible d'attribuer un coût d'acquisition et qu'une estimation raisonnable des avantages futurs associés à ces biens ne peut être faite. Ces éléments consistent principalement en des peintures, des sculptures, des dessins, des gravures, des photographies, des monuments et d'autres actifs patrimoniaux non opérationnels tels que des artefacts trouvés sur les terrains de la Colline du Parlement.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative de l'immobilisation, comme indiqué dans le tableau ci-dessous. L'amortissement est comptabilisé mensuellement à compter du premier jour du mois qui suit l'entrée en service de l'actif. L'amortissement est constaté au niveau des composantes pour les bâtiments appartenant à l'État; les périodes d'amortissement présentées ci-après englobent celles qui s'appliquent aux composantes, le cas échéant, de l'ensemble d'une immobilisation.

Catégorie d'immobilisations	Période d'amortissement
Bâtiments	10 à 125 ans *
Travaux et infrastructures	10 à 80 ans
Matériel et outillage	3 à 30 ans
Matériel informatique et logiciels	2 à 10 ans
Véhicules	2 à 35 ans
Améliorations locatives	Le moindre du reste de la durée du bail ou de la vie utile de l'amélioration
Immobilisations corporelles louées	Selon la catégorie d'immobilisation si la propriété sera vraisemblablement cédée à SPAC; autrement, sur la durée du bail

*Les édifices patrimoniaux ont une période d'amortissement maximale de 125 ans.

Les actifs en construction sont comptabilisés dans la catégorie applicable dans l'exercice au cours duquel ils deviennent prêts à être utilisés et ne sont amortis qu'à partir de cette date.

Services publics et Approvisionnement Canada

Notes aux états financiers consolidés (non audités)

pour l'exercice terminé le 31 mars

N. BIENS SAISIS - COMPTE DE FONDS DE ROULEMENT

Le compte de fonds de roulement des biens saisis a été établi conformément à l'article 12 de la *Loi sur l'administration des biens saisis*. Les charges encourues et les avances effectuées pour maintenir et administrer les biens saisis ou bloqués, ainsi que les autres biens sujets à une ordonnance de prise en charge ou confisqués au profit de Sa Majesté, sont imputées à ce compte. Le compte du fonds de roulement des biens saisis est crédité lorsque les charges et les avances à des tiers sont remboursées ou recouvrées, et lorsque les revenus provenant de ces biens ou les produits provenant de leur aliénation sont perçus et crédités de sommes saisies par confiscation.

Le montant total pouvant être en circulation ne peut dépasser 50 millions de dollars en aucun temps.

Tout déficit résultant de la différence entre le produit de l'aliénation de tout bien confisqué au profit de Sa Majesté et les montants qui avaient été imputés au compte et qui demeurent en circulation, est imputé au compte du produit de l'aliénation des biens saisis et crédité au compte du fonds de roulement des biens saisis.

O. INCERTITUDE RELATIVE À LA MESURE

La préparation de ces états financiers consolidés exige de la direction qu'elle effectue des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants comptabilisés et divulgués au titre des actifs, des passifs, des revenus et des charges dans les états financiers consolidés et les notes complémentaires au 31 mars. Les estimations reposent sur des faits et des circonstances, l'historique de la conjoncture économique générale et rendent compte de la meilleure estimation du gouvernement concernant le montant connexe à la date des états financiers. Les principaux éléments pour lesquels des estimations sont faites sont la provision pour créances douteuses, les passifs éventuels, les passifs environnementaux et les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, les débiteurs détenus pour le compte du gouvernement, les passifs à titre d'indemnités de vacances et de congés compensatoires, les passifs au titre d'avantages sociaux futurs et la durée de vie utile des immobilisations.

Il se pourrait que les résultats réels diffèrent des estimations de manière significative. Les estimations de la direction sont examinées périodiquement et, à mesure que les ajustements deviennent nécessaires, ils sont constatés dans les états financiers de l'exercice où ils sont connus.

Les passifs environnementaux et les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations sont sujets à une incertitude relative à la mesure, comme mentionné à la note 5, en raison des technologies en constante évolution utilisées dans les activités d'assainissement des sites contaminés ou de la mise hors service des immobilisations, de l'utilisation d'une valeur actualisée des coûts estimés futurs, de l'inflation, des taux d'intérêt et du fait que tous les sites contaminés n'ont pas fait l'objet d'une évaluation complète de l'étendue et de la nature des coûts d'assainissement ou de la mise hors service d'immobilisations. Des modifications apportées aux hypothèses sous-jacentes, l'échéancier des dépenses, la technologie utilisée, ou les révisions des normes environnementales ou de changements de réglementations pourraient entraîner des changements considérables aux passifs environnementaux et aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations comptabilisées.

Services publics et Approvisionnement Canada

Notes aux états financiers consolidés (*non audités*)

pour l'exercice terminé le 31 mars

P. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Les opérations entre apparentés, autres que les opérations interentités, sont comptabilisées à la valeur d'échange.

Les opérations interentités sont des opérations entre les entités sous contrôle commun. Les opérations interentités, autres que les opérations de restructuration, sont comptabilisées sur une base brute et sont évaluées à la valeur comptable, sauf pour ce qui suit :

- i) Les services à recouvrement de coûts sont comptabilisés à titre de revenus et de dépenses sur une base brute et mesurés à la valeur d'échange.
- ii) Certains services reçus gratuitement sont comptabilisés aux fins des états financiers ministériels consolidés à la valeur comptable.

3. AUTORISATIONS PARLEMENTAIRES

SPAC reçoit une partie de son financement au moyen d'autorisations parlementaires annuelles. Les éléments comptabilisés dans l'État consolidé des résultats et de la situation financière nette ministérielle et dans l'État consolidé de la situation financière d'un exercice peuvent être financés au moyen d'autorisations parlementaires qui ont été approuvées au cours d'un exercice précédent, pendant l'exercice en cours ou qui le seront dans un exercice futur. Par conséquent, les résultats des activités de fonctionnement nets de SPAC pour l'exercice diffèrent selon qu'ils sont présentés selon le financement octroyé par le gouvernement ou selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les différences sont rapprochées dans les tableaux suivants :

Services publics et Approvisionnement Canada

Notes aux états financiers consolidés (non audités)

pour l'exercice terminé le 31 mars

3. AUTORISATIONS PARLEMENTAIRES (suite)

A. RAPPROCHEMENT DU COÛT DE FONCTIONNEMENT NET ET DES AUTORISATIONS PARLEMENTAIRES DE L'EXERCICE EN COURS UTILISÉES

<i>(en milliers de dollars)</i>	2025	2024
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	4 244 596	4 067 190
Ajustements pour les éléments ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les autorisations :		
Amortissement des immobilisations corporelles (note 13)	(552 936)	(541 097)
Perte nette sur l'aliénation d'immobilisations corporelles incluant les ajustements	(23 306)	(46 735)
Reclassification des actifs en construction, y compris la capitalisation des exercices précédents	196	(23 616)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 16)	(126 839)	(126 520)
Remboursements de dépenses d'exercices antérieurs et de programmes	16 330	42 201
Ajustement des créanciers d'exercices précédents	10 268	13 709
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations qui n'ont pas d'incidence sur les autorisations	718	5 204
Différence temporelle entre les revenus gagnés et collectés	2 719	(8 055)
Revenu net du compte du produit de l'aliénation des biens saisis (note 14)	2 057	19 063
(Augmentation) diminution des indemnités de vacances et congés compensatoires qui n'ont pas d'incidence sur les autorisations	(8 053)	515
(Augmentation) diminution des avantages sociaux futurs qui n'ont pas d'incidence sur les autorisations	(2 432)	222
(Augmentation) diminution du passif environnemental	(29 909)	19 877
Diminution des charges à payer qui n'ont pas d'incidence sur les autorisations	4 168	12 529
Différence temporelle entre les paiements versés en remplacement d'impôts et les recouvrements	9 910	51 293
Dépense pour mauvaises créances	(645)	(14 017)
Revenus gagnés pour le compte du gouvernement qui n'ont pas d'incidence sur les autorisations	(6 744)	(10 688)
Autres	576	3 400
Total des éléments ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les autorisations	(703 922)	(602 715)
Ajustements pour les éléments sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les autorisations :		
Acquisition d'immobilisations corporelles (note 13)	1 729 249	1 740 985
Acquisition d'actifs en construction à titre d'immobilisations corporelles louées (note 13)	287	215
Paiements sur les obligations au titre d'immobilisations corporelles louées	149 065	144 997
Paiements sur l'obligation en vertu du partenariat public-privé	4 146	3 752
Variation nette des charges payées d'avance et des avances	7 749	9 604
Variation des avantages incitatifs relatifs à des baux	14 095	5 923
Débiteurs reliés aux trop-payés de salaire	6 325	5 330
Total des éléments sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les autorisations	1 910 916	1 910 806
Autorisations budgétaires de l'exercice en cours utilisées	5 451 590	5 375 281

Services publics et Approvisionnement Canada

Notes aux états financiers consolidés (non audités)

pour l'exercice terminé le 31 mars

3. AUTORISATIONS PARLEMENTAIRES (suite)

B. AUTORISATIONS FOURNIES ET UTILISÉES

(en milliers de dollars)	2025	2024
Crédit 1 - Dépenses de fonctionnement	3 438 135	3 325 306
Crédit 5 - Dépenses en capital	2 055 000	1 925 029
Montants législatifs :		
Fonds renouvelables	416 001	446 853
Autres	213 089	249 634
Autorisations fournies	6 122 225	5 946 822
Moins:		
Autorisations disponibles pour emploi au cours des exercices ultérieurs	(401 628)	(416 830)
Autorisations périmées	(269 007)	(154 711)
Autorisations budgétaires de l'exercice en cours utilisées	5 451 590	5 375 281
<i>Loi sur l'administration des biens saisis</i>	4 755	(489)
Caisses d'avance fixe	(1 874)	(11 740)
Autorisations non budgétaires de l'exercice en cours utilisées	2 881	(12 229)

4. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

Le tableau ci-dessous présente les détails des créditeurs et des charges à payer de SPAC :

(en milliers de dollars)	2025	2024
Créditeurs - parties externes	542 547	709 550
Créditeurs - autres ministères et organismes	92 843	169 422
Total des créditeurs	635 390	878 972
Charges à payer	849 717	700 459
Retenues de garantie d'entrepreneurs	157 726	124 555
Salaires et traitements courus	147 316	107 043
Total des créditeurs et des charges à payer	1 790 149	1 811 029

Services publics et Approvisionnement Canada

Notes aux états financiers consolidés (non audités)

pour l'exercice terminé le 31 mars

5. PASSIFS ENVIRONNEMENTAUX ET OBLIGATIONS LIÉES À LA MISE HORS SERVICE D'IMMOBILISATIONS

A. ASSAINISSEMENT DES SITES CONTAMINÉS

L'« Approche fédérale en matière de lieux contaminés » du gouvernement établit un cadre de gestion des sites contaminés en utilisant une approche fondée sur les risques. Selon cette démarche, le gouvernement a dressé l'inventaire des sites contaminés identifiés qui sont situés sur les terres fédérales qui ont été répertoriés, ce qui permet de les classer, de les gérer et de les enregistrer de manière cohérente. Cette démarche systématique aide à repérer les sites à haut risque afin d'affecter les ressources limitées aux sites qui présentent le risque le plus élevé pour la santé humaine et l'environnement.

Le Ministère a relevé un total de 200 sites (199 sites en 2024) qui pourraient être contaminés et devoir faire l'objet d'une évaluation, d'un assainissement et d'un suivi. Parmi ces derniers, SPAC a évalué 63 sites (66 sites en 2024) pour lesquels des mesures sont requises et pour lesquels un passif brut de 181 733 milliers de dollars (151 921 milliers de dollars en 2024) a été comptabilisé. Cette estimation du passif a été déterminée après la réalisation de l'évaluation des sites par des experts en environnement.

De plus, un modèle statistique se fondant sur une projection du nombre de sites qui passeront à l'étape des travaux d'assainissement et sur lequel on applique les coûts courants et historiques est utilisé pour estimer le passif d'un groupe des sites non évalués. En conséquence, il existe 74 sites non évalués (70 sites en 2024) pour lesquels un passif estimé de 21 449 milliers de dollars (21 352 milliers de dollars en 2024) a été enregistré basé sur ce modèle.

La combinaison de ces deux estimations, totalisant 203 182 milliers de dollars (173 273 milliers de dollars en 2024), constitue la meilleure estimation de la direction concernant le coût nécessaire pour assainir les sites afin qu'ils respectent la norme minimale d'exploitation précédant leur contamination, en fonction de l'information connue à la date de préparation des états financiers.

Aucun passif n'a été comptabilisé pour les 63 sites restants (63 sites en 2024). Certains de ces sites sont à différents stades d'essais et d'évaluations; si l'assainissement est nécessaire, un passif sera comptabilisé dès qu'une estimation raisonnable pourra être déterminée.

Pour d'autres sites, SPAC ne prévoit pas renoncer à des avantages économiques futurs (il y a absence probable de toute incidence environnementale ou menace pour la santé humaine significative). Ces sites seront réexaminés et un passif pour assainissement sera comptabilisé si l'on prévoit renoncer à des avantages économiques futurs.

Le tableau suivant présente les montants totaux estimatifs de ce passif par nature et par source, ainsi que les dépenses futures totales non actualisées en date du 31 mars 2025 et du 31 mars 2024. Les dépenses non actualisées reflètent seulement les passifs de sites évalués par SPAC et n'incluent pas les passifs estimés par le modèle statistique. Lorsque l'estimation du passif repose sur des besoins de trésorerie futurs, le montant est rajusté pour tenir compte de l'inflation à partir d'une prévision de l'indice des prix à la consommation (IPC) de 2,0 % (2,0 % en 2024). L'inflation est prise en compte dans le montant non actualisé.

Le coût d'emprunt du gouvernement du Canada par rapport à la courbe de rendement réel coupon zéro des obligations du gouvernement du Canada a été utilisé pour actualiser les dépenses futures estimatives. Les taux de mars 2025 vont de 2,5 % pour 1 an à 3,3 % pour un terme de 30 ans ou plus.

De plus, au cours de l'année, 25 sites (9 sites en 2024) ont été fermés, car ils ont été soit assainis ou évalués pour confirmer qu'ils ne répondent plus à tous les critères requis pour enregistrer un passif pour les sites contaminés.

Services publics et Approvisionnement Canada

Notes aux états financiers consolidés (non audités)

pour l'exercice terminé le 31 mars

5. PASSIFS ENVIRONNEMENTAUX ET OBLIGATIONS LIÉES À LA MISE HORS SERVICE D'IMMOBILISATIONS (suite)

A. ASSAINISSEMENT DES SITES CONTAMINÉS (suite)

La nature et la source du passif								
(en milliers de dollars)	2025				2024			
Nature et Source	Nombre de sites	Nombre de sites avec un passif	Passif estimé actualisé	Dépenses totales estimées non actualisées	Nombre de sites	Nombre de sites avec un passif	Passif estimé actualisé	Dépenses totales estimées non actualisées
Anciens sites d'exploration de minerais ^(a)	27	24	88 264	160 798	27	24	70 596	130 043
Sites militaires et anciens sites militaires ^(b)	6	3	231	246	7	4	274	301
Pratiques relatives aux combustibles ^(c)	8	2	14 402	15 181	19	3	14 171	15 698
Sites d'enfouissement des déchets ^(d)	4	4	4 804	4 994	5	5	6 493	7 101
Actif de génie / Transport aérien et terrestre ^(e)	112	78	81 240	66 810	112	83	74 046	60 771
Installations maritimes / Sites aquatiques ^(f)	1	-	-	-	2	-	-	-
Parcs et aires protégées ^(g)	1	1	76	77	1	1	76	79
Bureaux / sites commerciaux ou industriels ^(h)	35	24	10 309	9 503	24	15	3 742	2 895
Autres ⁽ⁱ⁾	6	1	3 856	3 952	2	1	3 875	4 051
Total	200	137	203 182	261 561	199	136	173 273	220 939

(a) Contamination associée aux anciennes activités d'exploitation minière, p. ex., métaux lourds, hydrocarbures pétroliers, etc. Les sites ont souvent plus d'une source de contamination.

(b) Contamination associée à l'exploitation de sites militaires et anciens sites militaires, où les activités comme la manipulation et l'entreposage des combustibles, les décharges, la peinture à base de métaux ou de BPC utilisée pour les bâtiments ont entraîné une contamination antérieure ou accidentelle, p. ex. hydrocarbures pétroliers, BPC, métaux lourds. Les sites ont souvent plus d'une source de contamination.

(c) Contamination principalement associée à l'entreposage et à la manipulation des combustibles, p. ex. déversements accidentels liés aux cuves de stockage des combustibles ou aux anciennes pratiques de manipulation des combustibles, comme les hydrocarbures pétroliers, les hydrocarbures aromatiques polycycliques et BTEX (benzène, toluène, éthylbenzène et xylène).

(d) Contamination associée aux anciennes décharges ou à la lixiviation des matériaux déposés dans les décharges, p. ex., métaux, hydrocarbures pétroliers, hydrocarbures aromatiques polycycliques, BTEX, autres contaminants organiques, etc.

(e) Contamination associée à l'exploitation d'actifs tel que des aéroports, des chemins de fer et des routes où des activités telles que le transport et le stockage de carburant, les sites d'élimination des déchets, les installations de formation en lutte contre les incendies et les aires de stockage de produits chimiques ont donné lieu à une contamination antérieure ou accidentelle, p. ex. métaux, hydrocarbures pétroliers, BTEX et autres contaminants organiques. Les sites ont souvent plus d'une source de contamination.

(f) Contamination associée à l'exploitation des biens maritimes, comme les installations portuaires, les ports, les systèmes de navigation, les stations de phare, les stations hydrométriques, où les activités comme l'entreposage et la manipulation des combustibles, l'utilisation de peinture à base de métaux sur les stations de phare ont entraîné une contamination antérieure ou accidentelle, p. ex. métaux, hydrocarbures pétroliers, hydrocarbures aromatiques polycycliques et autres contaminants organiques. Les sites ont souvent plus d'une source de contamination.

(g) Contamination associée à l'exploitation et l'entretien des parcs et des régions protégées où des activités telles que le transport et le stockage de carburant, les sites d'élimination des déchets et l'utilisation de peinture contenant des métaux ont donné lieu à une contamination antérieure ou accidentelle, p. ex. métaux, hydrocarbures pétroliers, hydrocarbures aromatiques polycycliques, BPC et autres contaminants organiques. Les sites comportent souvent des sources de contamination multiples.

(h) Contamination associée à l'exploitation d'installations de bureaux, commerciales ou industrielles où des activités telles que le transport et le stockage de carburant, les sites d'élimination des déchets et l'utilisation de peinture contenant des métaux ont donné lieu à une contamination antérieure ou accidentelle, p. ex. métaux, hydrocarbures pétroliers, hydrocarbures aromatiques polycycliques, BTEX, etc. Les sites ont souvent plus d'une source de contamination.

(i) Contamination provenant d'autres sources, comme l'utilisation de pesticides, d'herbicides ou d'engrais aux sites agricoles, l'utilisation de BPC, les zones d'entraînement à la lutte contre les incendies, les champs de tir et les installations d'entraînement, etc.

Services publics et Approvisionnement Canada

Notes aux états financiers consolidés (non audités)

pour l'exercice terminé le 31 mars

5. PASSIFS ENVIRONNEMENTAUX ET OBLIGATIONS LIÉES À LA MISE HORS SERVICE D'IMMOBILISATIONS (suite)

B. OBLIGATIONS LIÉES À LA MISE HORS SERVICE D'IMMOBILISATIONS

SPAC a constaté des obligations de mise hors service d'immobilisations pour le retrait de l'amiante et d'autres matières dangereuses dans les bâtiments, des obligations de fermeture et de post-fermeture associées à d'autres travaux et infrastructures, ainsi qu'à l'enlèvement des améliorations locatives.

Les changements survenus au cours de l'exercice dans les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations sont comme suit :

	2025			2024	
	Amiante et autres matières dangereuses dans les bâtiments	Obligations de fermeture et de post-fermeture – autres travaux et infrastructures	Enlèvement des améliorations locatives	Total	
<i>(en milliers de dollars)</i>					
Solde d'ouverture	372 761	7 352	5 329	385 442	395 520
Nouveaux passifs engagés	927	-	-	927	2 237
Passifs réglés	(11 841)	(3 220)	-	(15 061)	(18 172)
Révisions des estimations	12 399	(1 225)	20	11 194	(6 302)
Charge de désactualisation ¹	12 681	333	289	13 303	12 159
Solde de clôture	386 927	3 240	5 638	395 805	385 442

¹La charge de désactualisation est l'augmentation de la valeur comptable d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation en raison du temps écoulé.

Les dépenses futures non actualisées, rajustées pour tenir compte de l'inflation, pour les projets prévus compris dans le passif s'élèvent à 550 402 milliers de dollars (590 770 milliers de dollars au 31 mars 2024).

Les principales hypothèses qui ont été utilisées pour déterminer le montant de la provision sont les suivantes :

	2025	2024
Taux d'actualisation	2,58 – 3,35%	4,52 – 3,30%
Période d'actualisation et moment du règlement	1 à 35 ans	1 à 35 ans
Taux d'inflation à long terme	2,0%	2,0%

Les efforts suivis de SPAC concernant l'évaluation des sites contaminés et les obligations liées à la mise hors service des immobilisations peuvent entraîner des éléments de passif environnemental et des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations supplémentaires.

Services publics et Approvisionnement Canada

Notes aux états financiers consolidés (non audités)

pour l'exercice terminé le 31 mars

6. AUTRES PASSIFS

BIENS SAISIS – ESPÈCES

Ce compte a été établi en vertu de la *Loi sur l'administration des biens saisis* afin d'enregistrer les fonds en espèces saisis. Ces fonds seront déposés au Trésor et crédités au compte jusqu'à ce que ces fonds soient retournés au propriétaire ou confisqués.

DÉPÔTS DE GARANTIE D'ENTREPRENEURS - ESPÈCES

Ce compte a été établi afin d'enregistrer les dépôts de garantie d'entrepreneurs qui sont nécessaires pour assurer l'exécution satisfaisante des travaux conformément au *Règlement sur les marchés de l'État*.

DÉPÔTS SUR ALIÉNATIONS ET DÉPÔTS DE SÉCURITÉ DE LOYER

Ce compte a été établi afin d'enregistrer les transactions associées aux dépôts sur aliénations et aux dépôts de sécurité de loyer de SPAC.

ASSOCIATION DES IMPRIMEURS DU ROI DU CANADA

Ce compte a été établi en vertu du paragraphe 21(1) de la *Loi sur la gestion des finances publiques* pour enregistrer les frais annuels d'adhésion, les frais de participation à la conférence et autres fonds reçus à des fins spécifiques des membres de l'Association des Imprimeurs du Roi du Canada (AIRC) ainsi que pour enregistrer les coûts associés à l'organisation de la conférence annuelle de l'AIRC. Le compte a été fermé en 2024-2025.

RÉSEAU EN MILIEU DE TRAVAIL

Ce compte a été établi en vertu du paragraphe 21(1) de la *Loi sur la gestion des finances publiques* pour enregistrer les fonds spécifiques reçus de la part des pays membres du Réseau en milieu de travail (RMT) et pour enregistrer les coûts associés à l'organisation de la conférence annuelle du RMT sur la gestion de portefeuilles immobiliers publics et les milieux de travail.

Le tableau ci-dessous présente les détails des autres passifs :

(en milliers de dollars)	1 ^{er} avril 2024	Rentrées et crédits	Paiements et charges	31 mars 2025
Biens saisis - Espèces	37 710	19 735	(23 951)	33 494
Dépôts de garantie d'entrepreneurs - Espèces	4 520	1 865	(1 463)	4 922
Dépôts sur aliénations et dépôts de sécurité de loyer	1 784	2 840	(3 095)	1 529
Association des imprimeurs du Roi du Canada	43	-	(43)	-
Réseau en milieu de travail	1	-	(1)	-
Total	44 058	24 440	(28 553)	39 945

Services publics et Approvisionnement Canada

Notes aux états financiers consolidés (non audités)

pour l'exercice terminé le 31 mars

7. OBLIGATIONS AU TITRE D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES LOUÉES

SPAC a conclu des contrats de location-acquisition des immobilisations corporelles dont la valeur totalise 2 145 420 milliers de dollars et dont l'amortissement cumulé s'élevé à 1 072 720 milliers de dollars au 31 mars 2025 (2 215 864 milliers de dollars et 1 021 313 milliers de dollars respectivement au 31 mars 2024). Les obligations liées aux exercices à venir s'établissent comme suit :

(en milliers de dollars)	Total des versements minimaux futurs en vertu des contrats de location	Intérêts théoriques (taux moyen pondéré 4,7%; 5,0% en 2024)	2025	2024
Bâtiments	1 988 431	451 949	1 536 482	1 709 602
Total	1 988 431	451 949	1 536 482	1 709 602

Le tableau suivant présente le détail des versements minimaux futurs en vertu des contrats de location-acquisition :

(en milliers de dollars)	2026	2027	2028	2029	2030	2031 et ultérieurs	Total
Bâtiments	227 221	213 608	209 226	209 520	205 249	923 607	1 988 431
Total	227 221	213 608	209 226	209 520	205 249	923 607	1 988 431

8. OBLIGATION EN VERTU DU PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ

SPAC a conclu une entente de partenariat public-privé pour la construction et la gestion de l'immeuble de la division E de la Gendarmerie royale du Canada (GRC). La construction du bâtiment a été achevée en 2013 et un coût de 295 588 milliers de dollars a été capitalisé. Le bâtiment a été financé par un partenaire privé (142 797 milliers de dollars) et SPAC (152 791 milliers de dollars). L'obligation liée aux exercices à venir s'établit comme suit :

(en milliers de dollars)	Total des versements minimaux futurs	Intérêts théoriques (10,52%)	2025	2024
Bâtiment	198 832	86 834	111 998	116 144
Total	198 832	86 834	111 998	116 144

Le tableau suivant donne le détail des versements minimaux futurs :

(en milliers de dollars)	2026	2027	2028	2029	2030	2031 et ultérieurs	Total
Bâtiment	15 624	15 624	15 624	15 624	15 624	120 712	198 832
Total	15 624	15 624	15 624	15 624	15 624	120 712	198 832

Services publics et Approvisionnement Canada

Notes aux états financiers consolidés (non audités)

pour l'exercice terminé le 31 mars

9. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

A. PRESTATIONS DE RETRAITE

Les employés de SPAC participent au Régime de retraite de la fonction publique (le Régime), qui est parrainé et administré par le gouvernement du Canada. Les prestations de retraite s'accumulent sur une période maximale de 35 ans. Les bénéfices sont intégrés aux bénéfices du Régime de pensions du Canada/Régime de rentes du Québec de manière à ce que les prestations de retraite combinées équivalent à un taux d'environ 2 % par année de service ouvrant droit à pension multiplié par la moyenne des gains des cinq meilleures années consécutives. Les prestations de retraite sont indexées à l'inflation.

Tant les employés que SPAC versent des cotisations couvrant le coût du régime. En raison de modifications à la *Loi sur la pension de la fonction publique* à la suite de la mise en œuvre des dispositions liées au Plan d'action économique 2012, les employés cotisants ont été répartis en deux groupes. Les cotisants du groupe 1 sont les membres existants au 31 décembre 2012, et les cotisants du groupe 2 sont les cotisants qui ont rejoint le régime depuis le 1er janvier 2013. Le taux de cotisation de chaque groupe est différent.

Le montant des charges de 2025 s'élève à 176 690 milliers de dollars (159 949 milliers de dollars en 2024). Pour les membres du groupe 1, les charges correspondent à environ 1,02 fois (1,02 fois en 2024) les cotisations des employés et pour les membres du groupe 2, à environ 1,00 fois (1,00 fois en 2024) les cotisations des employés.

La responsabilité de SPAC relative au Régime se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, en sa qualité de répondant du régime.

B. INDEMNITÉS DE DÉPART

Précédemment, les indemnités de départ accordées aux employés de SPAC étaient basées sur l'éligibilité de l'employé, les années de services et le salaire au moment de la cessation d'emploi. Toutefois, depuis 2011, l'accumulation des indemnités de départ pour les départs volontaires a cessé pour la majorité des employés. Les employés assujettis à ces changements ont eu la possibilité de recevoir la totalité ou une partie de la valeur des avantages accumulés jusqu'à présent ou d'encaisser la valeur totale ou restante des avantages au moment où ils quitteront la fonction publique. Ces indemnités ne sont pas capitalisées, et conséquemment, les remboursements de l'obligation en cours seront prélevés sur les autorisations futures.

Les changements dans l'obligation au cours de l'exercice sont les suivants :

(en milliers de dollars)	2025	2024
Obligation au titre des prestations constituées, début de l'exercice	38 371	38 573
Charge	8 068	2 665
Prestations versées pendant l'exercice	(5 262)	(2 867)
Obligation au titre des prestations constituées, fin de l'exercice	41 177	38 371

Services publics et Approvisionnement Canada

Notes aux états financiers consolidés (non audités)

pour l'exercice terminé le 31 mars

10. PASSIFS ÉVENTUELS

Les éléments de passif éventuel surviennent dans le cours normal des activités, et leur dénouement est inconnu. SPAC est concerné par des passifs éventuels reliés aux réclamations et aux litiges.

RÉCLAMATIONS ET LITIGES

Des réclamations ont été faites auprès de SPAC dans le cours normal de ses activités. Certaines réclamations sont assorties d'un montant déterminé, et d'autres pas. Bien que le montant total de ces réclamations soit important, leur dénouement ne peut être déterminé. SPAC a enregistré une provision pour les réclamations et les litiges pour lesquels un paiement futur est probable et une estimation raisonnable de la perte peut être effectuée, à l'exception d'une réclamation non résolue pour laquelle un litige est en cours. En raison de l'ampleur de cette réclamation, une provision a été comptabilisée de façon centralisée par le Bureau du contrôleur général dans les états financiers consolidés du gouvernement du Canada qui sont vérifiés par le vérificateur général du Canada. Lorsque cette réclamation sera réglée, le Ministère comptabilisera tout passif qui en résultera, ce qui pourrait s'avérer important. Les réclamations et litiges pour lesquels le dénouement est indéterminable et dont le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable de la direction s'élèvent à 16 437 milliers de dollars au 31 mars 2025 (18 445 milliers de dollars en 2024).

11. DÉBITEURS ET AVANCES

Le tableau suivant présente les détails des débiteurs et des avances de SPAC :

<i>(en milliers de dollars)</i>	2025	2024
Débiteurs - autres ministères et organismes	346 662	378 427
Débiteurs - parties externes	127 481	177 999
Avances	5 667	8 177
	479 810	564 603
Moins : Provision pour créances douteuses sur les débiteurs des parties externes	(19 412)	(20 023)
Débiteurs et avances bruts	460 398	544 580
Débiteurs détenus pour le compte du gouvernement	(14 752)	(17 217)
Débiteurs et avances nets	445 646	527 363

Services publics et Approvisionnement Canada

Notes aux états financiers consolidés (non audités)

pour l'exercice terminé le 31 mars

11. DÉBITEURS ET AVANCES (suite)

Le tableau suivant présente une analyse chronologique des débiteurs de parties externes et des provisions pour moins-value associées qui sont utilisées pour refléter leur valeur recouvrable nette :

<i>(en milliers de dollars)</i>	2025	2024
Débiteurs de parties externes		
Non en souffrance	102 545	153 342
Nombre de jours de retard		
1 à 30	846	956
31 à 60	753	1
61 à 90	17	313
91 à 365	228	490
Plus de 365	197	79
Dépréciés	22 895	22 818
	24 936	24 657
Total partiel	127 481	177 999
Moins : Provision pour moins-value	(19 412)	(20 023)
Total	108 069	157 976

Services publics et Approvisionnement Canada

Notes aux états financiers consolidés (non audités)

pour l'exercice terminé le 31 mars

12. GESTION DU RISQUE

Les instruments financiers de SPAC comprennent les débiteurs et avances, les créditeurs et charges à payer et l'obligation en vertu du partenariat public-privé. SPAC est exposé de manière limitée aux risques suivants en raison de son utilisation d'instruments financiers : risque de crédit, risque lié au marché et risque de liquidité.

(a) Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque qu'une contrepartie manque à ses obligations contractuelles, entraînant une perte financière.

L'exposition maximale de SPAC au risque de crédit au 31 mars 2025 et au 31 mars 2024 correspond à la valeur comptable de ses actifs financiers qui se composent des débiteurs et des avances.

Le risque de crédit associé aux débiteurs et aux avances est minimisé, car des montants importants proviennent d'entités fédérales ou provinciales. SPAC a déterminé qu'il n'y a pas de concentration importante de risque de crédit lié aux débiteurs de parties externes. Une analyse de l'ancienneté de ces actifs financiers et des provisions pour moins-value associées qui sont utilisées afin de refléter ces comptes à leur valeur recouvrable nette est présentée à la note 11.

(b) Risque lié au marché

Il s'agit du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque lié au marché comprend trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. SPAC est exposé aux risques de change et de taux d'intérêt.

i) Risque de change

Il s'agit du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations du taux de change des devises étrangères.

SPAC a déterminé qu'il n'y a pas de concentration importante du risque de change lié aux instruments financiers libellés en devises étrangères.

ii) Risque de taux d'intérêt

Il s'agit du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. L'obligation de SPAC en vertu du partenariat public-privé porte intérêt à des taux fixes. Il n'y a aucune incidence sur les états financiers de SPAC puisque ces éléments sont évalués au coût ou au coût amorti.

(c) Risque de liquidité

Il s'agit du risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer ses engagements liés à des passifs financiers.

Comme le financement des passifs financiers de SPAC provient du Trésor, son exposition au risque de liquidité est totalement atténuée.

Services publics et Approvisionnement Canada

Notes aux états financiers consolidés (non audités)

pour l'exercice terminé le 31 mars

13. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Coût				
	Solde d'ouverture	Acquisitions	Ajustements	Aliénations et radiations	Solde de clôture
<i>(en milliers de dollars)</i>					
Immobilisations					
Terrains	323 266	60	(407)	(123)	322 796
Bâtiments	9 096 326	51 937	255 962	(4 949)	9 399 276
Travaux et infrastructures	2 070 306	-	174 622	(7 096)	2 237 832
Matériel et outillage	62 450	757	8 042	(466)	70 783
Matériel informatique et logiciels	1 131 552	66	33 269	(430)	1 164 457
Véhicules	14 461	1 634	175	(536)	15 734
Améliorations locatives	1 232 731	-	53 711	(20 040)	1 266 402
	13 931 092	54 454	525 374	(33 640)	14 477 280
Actifs en construction					
Bâtiments	2 735 623	1 369 890	(396 833)	(14 649)	3 694 031
Travaux et infrastructures	1 318 729	196 529	12 036	(8 638)	1 518 656
Matériel informatique et logiciels	92 668	63 096	(20 870)	-	134 894
Autres actifs en construction	34 153	45 280	(16 861)	-	62 572
	4 181 173	1 674 795	(422 528)	(23 287)	5 410 153
Partenariat public-privé					
Bâtiment	295 653	-	-	-	295 653
	295 653	-	-	-	295 653
Immobilisations corporelles louées					
Terrains	14 801	-	-	-	14 801
Bâtiments	2 201 063	11 453	(40 063)	(42 074)	2 130 379
Actifs en construction	-	287	(47)	-	240
	2 215 864	11 740	(40 110)	(42 074)	2 145 420
Total	20 623 782	1 740 989	62 736	(99 001)	22 328 506

Services publics et Approvisionnement Canada

Notes aux états financiers consolidés (non audités)

pour l'exercice terminé le 31 mars

13. IMMOBILISATIONS CORPORELLES (suite)

	Amortissement cumulé					Valeur comptable nette	
	Solde d'ouverture	Amortissement	Ajustements	Aliénations et radiations	Solde de clôture	2025	2024
<i>(en milliers de dollars)</i>							
Immobilisations							
Terrains	-	-	-	-	-	322 796	323 266
Bâtiments	4 852 736	206 209	(26 026)	(4 856)	5 028 063	4 371 213	4 243 590
Travaux et infrastructures	1 072 843	74 509	489	(3 673)	1 144 168	1 093 664	997 463
Matériel et outillage	33 816	4 477	5 970	(466)	43 797	26 986	28 634
Matériel informatique et logiciels	864 489	69 224	(73)	(259)	933 381	231 076	267 063
Véhicules	6 602	1 287	(90)	(536)	7 263	8 471	7 859
Améliorations locatives	760 648	88 713	1 683	(17 287)	833 757	432 645	472 083
	7 591 134	444 419	(18 047)	(27 077)	7 990 429	6 486 851	6 339 958
Actifs en construction							
Bâtiments						3 694 031	2 735 623
Travaux et infrastructures						1 518 656	1 318 729
Matériel informatique et logiciels						134 894	92 668
Autres actifs en construction						62 572	34 153
						5 410 153	4 181 173
Partenariat public-privé							
Bâtiment	94 913	8 470	-	-	103 383	192 270	200 740
	94 913	8 470	-	-	103 383	192 270	200 740
Immobilisations corporelles louées							
Terrains	-	-	-	-	-	14 801	14 801
Bâtiments	1 021 313	100 047	(6 766)	(41 874)	1 072 720	1 057 659	1 179 750
Actifs en construction	-	-	-	-	-	240	-
	1 021 313	100 047	(6 766)	(41 874)	1 072 720	1 072 700	1 194 551
Total	8 707 360	552 936	(24 813)	(68 951)	9 166 532	13 161 974	11 916 422

Services publics et Approvisionnement Canada

Notes aux états financiers consolidés (non audités)

pour l'exercice terminé le 31 mars

14. SITUATION FINANCIÈRE NETTE MINISTÉRIELLE

Une partie de la situation financière nette de SPAC est réservée et affectée à des fins déterminées.

Le Compte du produit de l'aliénation des biens saisis a été établi en vertu de l'article 13 de la *Loi sur l'administration des biens saisis*, pour enregistrer et affecter à des fins déterminées le produit net de l'aliénation de biens saisis et confisqués au nom de Sa Majesté ou les amendes perçues ainsi que les fonds reçus de gouvernements étrangers conformément aux accords pour les fins de la Loi. La Loi stipule que les charges suivantes doivent être imputées contre les revenus : les charges de fonctionnement encourues dans l'application de la Loi, les fonds payés pour des réclamations et les remboursements d'avances du ministre des Finances, le prélèvement d'intérêts provenant du Compte de fonds de roulement des biens saisis ainsi que la distribution des produits de l'aliénation aux autorités en cause et au Trésor.

Les revenus et les charges connexes sont déclarés dans l'État consolidé des résultats et de la situation financière nette ministérielle. Voici les opérations portées au compte :

	2025	2024
<i>(en milliers de dollars)</i>		
Compte du produit de l'aliénation des biens saisis - fonds réservés, début de l'exercice	56 194	37 131
Revenus	27 693	27 790
Charges	(25 636)	(8 727)
	2 057	19 063
Compte du produit de l'aliénation des biens saisis - fonds réservés, fin de l'exercice	58 251	56 194
Fonds non réservés	10 198 539	8 972 331
Situation financière nette ministérielle - fin de l'exercice	10 256 790	9 028 525

15. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET DROITS CONTRACTUELS

A. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

En raison de leur nature, les activités de SPAC peuvent donner lieu à des contrats et des obligations en vertu desquels le ministère sera tenu d'effectuer des paiements échelonnés sur plusieurs années lorsque des biens ou des services seront reçus. Les principales obligations contractuelles (10 millions de dollars ou plus) pour lesquelles une estimation raisonnable peut être faite sont résumées ci-dessous :

<i>(en milliers de dollars)</i>	2026	2027	2028	2029	2030	2031 et ultérieurs	Total
Immobilisations	2 412 687	1 513 698	960 783	104 509	63 444	224 190	5 279 311
Contrats de location-exploitation	349 565	326 437	291 843	239 706	166 578	366 701	1 740 830
Achats	2 193 948	966 660	1 111 335	720 432	645 261	4 018 703	9 656 339
Total	4 956 200	2 806 795	2 363 961	1 064 647	875 283	4 609 594	16 676 480

Services publics et Approvisionnement Canada

Notes aux états financiers consolidés (non audités)

pour l'exercice terminé le 31 mars

15. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET DROITS CONTRACTUELS (suite)

B. DROITS CONTRACTUELS

Les activités de SPAC comprennent parfois la négociation de contrats ou d'ententes avec des tiers qui donnent lieu à des actifs et à des revenus dans l'avenir. Il s'agit principalement de la location de biens. Au 31 mars 2025, il n'existait pas de droits contractuels importants (10 millions de dollars ou plus) susceptible de générer des revenus dans les années à venir.

16. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

En vertu du principe de propriété commune, SPAC est apparenté à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Les apparentés incluent, entre autres, les principaux dirigeants de SPAC ou un membre de la famille proche de ces personnes, ainsi que les entités contrôlées en tout ou en partie par un membre des principaux dirigeants de SPAC ou un membre de la famille proche de ces personnes.

A. SERVICES COMMUNS FOURNIS GRATUITEMENT PAR D'AUTRES MINISTÈRES

Au cours de l'exercice, SPAC a reçu gratuitement des services de certaines organisations de services communs relatifs aux services juridiques, cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires et indemnisation des accidentés du travail. Ces services gratuits ont été constatés à la valeur comptable comme suit dans l'État consolidé des résultats et de la situation financière nette ministérielle de SPAC :

<i>(en milliers de dollars)</i>	2025	2024
Cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires (excluant les fonds renouvelables) payées par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada	121 055	120 187
Services juridiques fournis par Justice Canada	4 704	5 132
Indemnisation des accidentés du travail fournie par Emploi et Développement social Canada	1 080	1 201
Total	126 839	126 520

Le gouvernement a centralisé certaines de ses activités administratives de manière à optimiser l'efficacité, l'efficacité et la prestation économique des programmes auprès du public. Le gouvernement fait donc appel à des organismes centraux et à des organisations de services communs, de sorte qu'un seul ministère fournisse gratuitement des services à tous les autres ministères et organismes. Le coût de ces services, qui comprennent les services d'audit offerts par le Bureau du vérificateur général et les services d'infrastructure de technologie de l'information offerts par Services partagés Canada, ne sont pas inclus dans l'État consolidé des résultats et de la situation financière nette ministérielle de SPAC.

Services publics et Approvisionnement Canada

Notes aux états financiers consolidés (non audités)

pour l'exercice terminé le 31 mars

16. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS (suite)

B. SERVICES COMMUNS FOURNIS GRATUITEMENT À D'AUTRES MINISTÈRES

En tant que fournisseur de services communs, SPAC fournit des installations à titre gratuit aux autres ministères. Tout au long de l'exercice financier, SPAC a fourni gratuitement à d'autres ministères gouvernementaux des locaux à bureaux et des installations d'une juste valeur totale de 1 585 632 milliers de dollars (1 620 829 milliers de dollars en 2024).

C. ADMINISTRATION DE PROGRAMMES POUR LE COMPTE D'AUTRES MINISTÈRES

Le gouvernement du Canada paie volontairement sa juste part des dépenses d'administration locale dont il est exempté en versant les sommes nécessaires aux municipalités et aux autres autorités fiscales qui prélèvent des impôts fonciers aux endroits où se trouvent des terrains et des immeubles fédéraux. En vertu de *la Loi sur les paiements versés en remplacement d'impôts*, qui est inscrite sous les paiements de transfert dans le Budget principal des dépenses, SPAC administre le Programme de paiements versés en remplacement d'impôts (PERI) au nom d'autres ministères. Au cours de l'exercice, SPAC a émis des paiements totalisant 632 031 milliers de dollars (624 213 milliers de dollars en 2024) au nom d'autres ministères participants. Les paiements ont ensuite été recouverts auprès des ministères participants et ont été comptabilisés comme paiements de transfert législatifs dans les Comptes publics du Canada. Ces dépenses sont constatées dans les états financiers des autres ministères participants et ne sont pas comptabilisées dans les présents états financiers.

D. AUTRES TRANSACTIONS ENTRE APPARENTÉS AVEC D'AUTRES MINISTÈRES ET ORGANISMES

SPAC conclut des opérations avec d'autres ministères et organismes dans le cours normal de ses activités et selon des modalités commerciales normales.

(en milliers de dollars)	2025	2024
Débiteurs	346 662	378 427
Créditeurs	92 843	169 422
Charges	799 821	810 454
Revenus	3 453 997	3 351 362

Les charges et les revenus inscrits ci-dessus n'incluent pas les services communs fournis gratuitement qui sont inscrits aux notes 16A et 16B.

Services publics et Approvisionnement Canada

Notes aux états financiers consolidés (non audités)

pour l'exercice terminé le 31 mars

16. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS (suite)

E. TRANSFERTS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES DES (AUX) AUTRES MINISTÈRES, ORGANISMES ET SOCIÉTÉS D'ÉTAT

Au cours de l'exercice, SPAC a reçu de l'équipement, du mobilier et des améliorations locatives d'autres ministères et organismes gouvernementaux; il a transféré des bâtiments, des améliorations locatives, des terrains, des véhicules, et du matériel informatique à d'autres ministères et organismes gouvernementaux. De plus, SPAC a transféré des actifs en construction aux sociétés d'État. Les transferts ont été évalués à leur valeur comptable nette.

(en milliers de dollars)	2025	2024
Transferts d'immobilisations corporelles des (aux) autres ministères et organismes		
Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada	2 677	442
École de la fonction publique du Canada	12	108
Gendarmerie royale du Canada	(21)	-
Agence parcs Canada	(24)	-
Défense nationale	(1 734)	-
Chambre des communes	(13 915)	(7 090)
Bureau du directeur général des élections	-	33
Emploi et du Développement social Canada	-	(32)
Conseil national de recherches Canada	-	(428)
Santé Canada	-	(2 066)
Agence du revenu du Canada (valeur comptable nette de 6 dollars en 2025; (7) dollars en 2024)	-	-
Agence des services frontaliers du Canada (valeur comptable nette de (1) dollar en 2024)	-	-
Total des transferts d'immobilisations corporelles des (aux) autres ministères et organismes	(13 005)	(9 033)
Transferts d'immobilisations corporelles aux sociétés d'État		
Centre national des Arts	(2 186)	(7 180)
Musée des beaux-arts du Canada	-	(260)
Société canadienne des postes	-	(118)
Total des transferts d'immobilisations corporelles aux sociétés d'État	(2 186)	(7 558)
Total des transferts d'immobilisations corporelles des (aux) autres ministères, organismes et sociétés d'État	(15 191)	(16 591)

Services publics et Approvisionnement Canada

Notes aux états financiers consolidés (non audités)

pour l'exercice terminé le 31 mars

17. INFORMATION SECTORIELLE

La présentation de l'information sectorielle est fondée sur les responsabilités essentielles de SPAC. La présentation par secteur est fondée sur les mêmes conventions comptables décrites à la note 2, Sommaire des principales conventions comptables.

Le tableau qui suit présente les charges engagées et les revenus générés par responsabilité essentielle, par principaux articles de dépenses et types de revenus. Voici les résultats de chaque secteur pour la période :

(en milliers de dollars)	Achat de biens et de services	Paiements et comptabilité	Biens et infrastructure	Soutien à l'échelle du gouvernement	Ombud de l'approvisionnement	Services internes	Transactions intraministérielles	2025	2024
CHARGES									
<i>Charges de fonctionnement</i>									
Salaires et avantages sociaux	331 354	663 205	621 795	305 049	5 256	389 728	(1 880)	2 314 507	2 214 424
Services professionnels et spéciaux	44 588	204 728	1 700 713	85 862	319	38 786	(528 279)	1 546 717	1 429 220
Locations	262	19 996	1 068 360	33 278	17	20 329	(34 113)	1 108 129	1 099 034
Réparation et entretien	1	650	1 058 071	5 696	9	1 137	(91 062)	974 502	1 011 439
Amortissement des immobilisations corporelles	3 919	34 356	488 282	8 035	-	18 344	-	552 936	541 097
Terrains, bâtiments et travaux *	-	-	430 868	-	-	-	(181)	430 687	443 620
Paievements versés en remplacement d'impôts	-	-	186 009	-	-	-	-	186 009	174 996
Services publics, fournitures et approvisionnements	6 893	4 605	126 102	2 158	5	818	(13 943)	126 638	91 048
Transports et communications	44 398	44 327	15 618	3 453	58	2 343	(305)	109 892	75 943
Intérêts et frais bancaires	49	95 804	264	5	-	23	-	96 145	90 975
Intérêts sur les paiements de l'obligation des contrats de location-acquisition	-	-	82 905	-	-	-	-	82 905	88 983
Autres charges	12 729	14 291	104 725	65 034	4	2 336	(125 690)	73 429	84 576
Machinerie et matériel *	350	16 208	37 486	375	9	15 611	(4 149)	65 890	82 274
Ajustements du passif environnemental	-	-	29 909	-	-	-	-	29 909	(19 877)
Charges - Compte du produit de l'aliénation des biens saisis (note 14)	-	-	-	25 636	-	-	-	25 636	8 727
Information	440	669	3 154	11 224	104	1 105	(489)	16 207	13 393
Intérêts relatifs aux paiements sur obligation en vertu du partenariat public-privé	-	-	11 478	-	-	-	-	11 478	11 873
Reclassification des actifs en construction, y compris la capitalisation des exercices précédents	-	2 015	(2 498)	281	-	6	-	(196)	23 616
Transactions intraministérielles	(35 365)	(1 169)	(616 025)	(78 439)	-	(69 093)	800 091	-	-
TOTAL DES CHARGES CONSOLIDÉES	409 618	1 099 685	5 347 216	467 647	5 781	421 473	-	7 751 420	7 465 361

* Ces charges sont principalement liées aux immobilisations corporelles qui sont inférieures au seuil de capitalisation de SPAC (note 2M).

Services publics et Approvisionnement Canada

Notes aux états financiers consolidés (non audités)

pour l'exercice terminé le 31 mars

17. INFORMATION SECTORIELLE (suite)

(en milliers de dollars)	Achat de biens et de services	Paiements et comptabilité	Biens et infrastructure	Soutien à l'échelle du gouvernement	Ombud de l'approvisionnement	Services internes	Transactions intraministérielles	2025	2024
REVENUS									
Ventes de biens et de produits d'information	249	27	2 214 450	2 943	-	-	(201 631)	2 016 038	1 904 124
Locations	-	-	830 511	-	-	-	(9 491)	821 020	837 479
Services de nature non réglementaire **	195 514	9 654	61 648	306 658	-	69 681	(202 522)	440 633	422 482
Services de nature réglementaire ***	-	185 523	9 994	11 076	-	182	(1 290)	205 485	212 917
Autres revenus****	28 044	42 511	384 478	60 971	-	23 020	(385 157)	153 867	140 792
Revenus - Compte du produit de l'aliénation des biens saisis (note 14)	-	-	-	27 693	-	-	-	27 693	27 790
Revenus gagnés pour le compte du gouvernement	(29 158)	(44 247)	(20 756)	(44 849)	-	(18 902)	-	(157 912)	(147 413)
Transactions intraministérielles	(35 365)	(1 169)	(616 025)	(78 439)	-	(69 093)	800 091	-	-
TOTAL DES REVENUS CONSOLIDÉS	159 284	192 299	2 864 300	286 053	-	4 888	-	3 506 824	3 398 171
COÛT DE FONCTIONNEMENT NET	250 334	907 386	2 482 916	181 594	5 781	416 585	-	4 244 596	4 067 190

** Les services de nature non réglementaire sont principalement composés de services spéciaux de logement et de services immobiliers, de gestion immobilière, de services de traduction ainsi que de services de transport des marchandises et du matériel et d'approvisionnement des voyages.

*** Les services de nature réglementaire sont principalement composés de recouvrement de coûts pour des services administratifs en vertu de la *Loi sur la pension de la fonction publique (LPFP)* et des services pour l'émission de paiements liés aux fonctions du Receveur général.

**** Les revenus non récurrents totaux de 9 272 milliers de dollars en 2025 (11 517 milliers de dollars en 2024) ont été encourus en lien avec les gains nets sur l'aliénation d'immobilisations corporelles et d'autres actifs ainsi qu'un gain sur la modification de la durée d'un bail relié à une obligation au titre d'immobilisations corporelles louées.

Services publics et Approvisionnement Canada

Notes aux états financiers consolidés (*non audités*)

pour l'exercice terminé le 31 mars

18. CHIFFRES COMPARATIFS

Les chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice en cours.